



Mons en Barœul propre, c'est l'affaire de tous ! Le nettoyage des rues, des trottoirs, l'entretien et la propreté des espaces verts, des espaces naturels, des chemins piétonniers, en va de la responsabilité de tous les habitants.

Pour assurer la propreté :

- La collecte des déchets ménagers relève de la compétence de la Métropole Européenne de Lille et de son prestataire,
- Les services de la ville interviennent également sur la voirie et l'espace public.
- Mais bien jeter ses déchets relève de la responsabilité de tous les habitants de l'entrée de son habitat à l'ensemble des espaces de la ville.

Ni la rue ni les espaces verts sont des poubelles. Aucun dépôt n'est autorisé sur la voie publique, quelle que soit sa nature : journaux, emballages, contenu de cendriers, débris et détritiques d'origine animale ou végétale...

La ville dispose **de nombreuses corbeilles urbaines** réparties dans les différents quartiers.

- Campagne affichage salubrité
- Affiche déchets 4



S'inscrire Leave this field blank

URL de la source (modifié le 15/05/2025 - 17:18): <https://www.monsenbaroeul.fr/vivre-mons-en-baroeul/utile-et-pratique/gestion-des-dechets-0/mons-en-baroeul-propre-cest-laffaire>